ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

droits syndicaux

Question écrite n° 20095

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le statut de militant syndical. En effet, il semble que certains militants syndicaux rencontrent, au sein de leur entreprise, des difficultés dans l'exercice de leurs fonctions tenant à l'attitude négative envers leur action, ou à certaines pressions exercées par des dirigeants. Il lui demande quelles mesures réglementaires elle entend prendre afin que ce droit puisse être pleinement exercé.

Données clés

Auteur : M. Claude Birraux
Circonscription : Haute-Savoie (4e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 20095
Rubrique : Syndicats
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 octobre 1998, page 5508